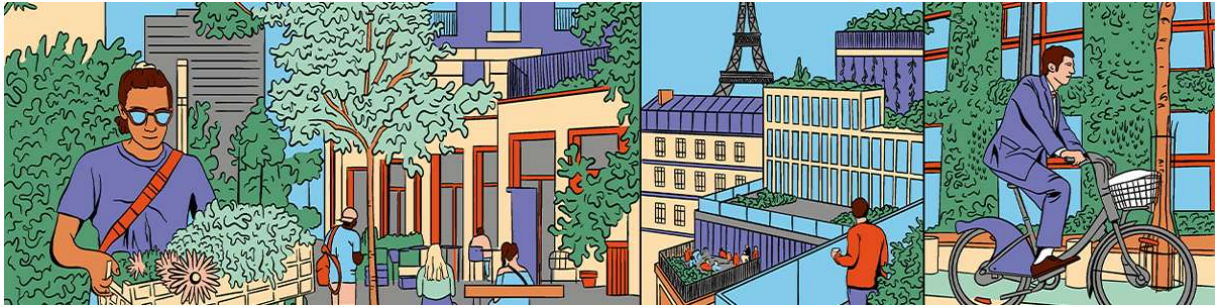


## Fiche de synthèse des données environnementales



Cette fiche d'aide rassemble toutes les données environnementales du projet. Elle se décompose en quatre parties. Vous pouvez renseigner seulement les parties correspondant aux caractéristiques du projet et joindre la fiche à votre demande d'autorisation d'urbanisme.

- a. Espaces libres de construction .....1
- b. Végétalisation du bâti .....2
- c. Conception bioclimatique et performances environnementales .....3
- d. Locaux communs..... 4

### a. Espaces libres de construction

Cette partie concerne notamment les projets où les espaces libres sont modifiés. Pour la végétalisation du bâti, renseignez la section b. *Conseil* : pour plus d'information, vous pouvez consulter l'article 4.1 du tome 1 du règlement du PLU.

| Surfaces des espaces libres de construction (en m <sup>2</sup> ),<br>à l'échelle du terrain                                           | Avant le<br>projet | Après le<br>projet |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Emprise géométrique des constructions (emprise au sol des constructions, augmentée de la projection verticale des sous-sols)          |                    |                    |
| Surface des espaces libres de construction (sans construction en élévation ni en sous-sol), à l'échelle de l'unité foncière           |                    |                    |
| ... dont surfaces en pleine terre plantées                                                                                            |                    |                    |
| ... dont surfaces perméables                                                                                                          |                    |                    |
| ... dont surfaces semi-perméables                                                                                                     |                    |                    |
| ... dont surfaces imperméables                                                                                                        |                    |                    |
| Espaces d'agrément et de détente (platelages, terrasses, aires de jeux...)                                                            |                    |                    |
| Surface installations légères (serres, local vélos / déchets, stockage, composteurs, dispositifs de récupération des eaux pluviales,) |                    |                    |



| Plantations dans les espaces libres     | Existants | Abattus | Plantés |
|-----------------------------------------|-----------|---------|---------|
| Arbres de grand développement (> 15m)   |           |         |         |
| Arbres de moyen développement (8 à 15m) |           |         |         |
| Arbres de petit développement (5 à 8m)  |           |         |         |
| Arbustes (< 5m)                         |           |         |         |
| Dont % d'espèces régionales             |           |         |         |

- ▣ Vous pouvez préciser ici les espèces plantées dans les espaces libres

---



---



---



---

- ▣ S'il est prévu un aménagement ou réaménagement des espaces libres, quelles sont les mesures prises pour limiter le débit des eaux pluviales rejetées dans le réseau d'assainissement (article 6.1.2) ?

---



---



---



---

- ▣ Le projet comporte un abattage d'arbres dans les espaces libres ? Indiquez pourquoi l'abattage de ces arbres est envisagé (articles 4.1.3 et 4.3)

---



---



---



---

## b. Végétalisation du bâti

Cette partie concerne notamment les projets

- qui comportent une végétalisation du bâti
- de construction neuve,
- de restructuration lourde,
- de surélévation
- d'extension.

*Conseil* : pour plus d'information, vous pouvez consulter l'article 4.2 du tome 1 du règlement du PLU.

| Descriptif                                                                                        | Surfaces (m <sup>2</sup> ) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| Emprise des parties des constructions concernées par les travaux                                  |                            |
| Surfaces plantées avec une épaisseur de substrat supérieur ou égal à 0.8 m                        |                            |
| Surfaces plantées avec une épaisseur de substrat supérieur ou égal à 0.5 m et inférieur à 0.8 m   |                            |
| Surfaces plantées avec une épaisseur de substrat supérieur ou égal à 0.25 m et inférieur à 0.5 m  |                            |
| Surfaces plantées avec une épaisseur de substrat supérieur ou égal à 0.15 m et inférieur à 0.25 m |                            |

|                                                                                                                           |  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Toitures ou espaces sur dalle biosolaires (toitures végétalisées équipées de dispositifs de production d'énergie solaire) |  |
| Murs végétalisés avec des plantations sur sol, jusqu'à 15 m de hauteur                                                    |  |

- ▣ Décrivez les dispositifs prévus pour accueillir la biodiversité.
- Installation de nichoirs et gîtes sur le bâti. Nombre installé : \_\_\_\_\_
  - Recherche d'une labélisation ou certification biodiversité (BiodiverCity construction, Effinature, BiodivScore...):  
\_\_\_\_\_
  - Autres : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### c. Conception bioclimatique et performances environnementales

Cette partie concerne notamment les projets :

- de construction neuve,
- de restructuration lourde,
- de réhabilitation,
- de surélévation,
- d'extension.

*Conseil* : pour plus d'information, vous pouvez consulter l'article 5 du PLU.

- ▣ Comment le projet vise-t-il à allier qualité environnementale et confort de l'utilisateur, en s'appuyant sur les caractéristiques du contexte et du bâti ?

- Conception d'une enveloppe bâtie sobre et performante (isolation, inertie...) :

---

---

---

---

- Optimisation de l'exposition au rayonnement solaire pour favoriser les apports passifs en hiver et en être protégé en été :

---

---

---

---

- Recherche du confort d'été à l'aide de dispositifs et techniques passifs :

---

---

---

---

- ▣ Le projet est-il soumis à la réglementation thermique ?

- RE2020 ou RT2012 ? Détails : \_\_\_\_\_
- Pour les bâtiments de logement collectif et bureau soumis à la RE2020, précisez :
  - Besoin bioclimatique (Bbio) : \_\_\_\_\_ Bbio max : \_\_\_\_\_

- Indicateur d'inconfort estival (DH) : \_\_\_\_\_
- Consommation d'énergie primaire non renouvelable (Cep,nr) : \_\_\_\_\_
- Cep,nr max : \_\_\_\_\_
- Indicateur d'impact sur le changement climatique des composants de construction : \_\_\_\_\_ kg équiv. CO<sub>2</sub> / m<sup>2</sup>
  - Pour les projets de logement collectif et bureau soumis à la RTex enveloppe globale, précisez les performances en consommation conventionnelle d'énergie primaire :  
Cep : \_\_\_\_\_ Cep, ref : \_\_\_\_\_

Si le projet n'est pas soumis à la réglementation thermique, précisez pourquoi :

- Usage non soumis. Détails : \_\_\_\_\_
- Type de travaux non soumis à la réglementation thermique.  
Détails : \_\_\_\_\_

- ▣ Le projet intègre des dispositifs destinés à récupérer l'énergie ou à produire de l'énergie renouvelable ? Précisez lesquels et indiquez la surface de capteurs thermiques et / ou photovoltaïques installée et supprimée :

---



---



---



---

- ▣ Précisez votre choix de système de chauffage et refroidissement. Est-il modifié ?

---



---



---



---

- ▣ Indiquez comment votre construction utilise des matériaux de réemploi, recyclés, renouvelables, recyclables, biosourcés ou géosourcés.

---



---



---



---

#### d. Locaux communs

Cette partie concerne tous les types de projets.

*Conseil* : pour plus d'information, vous pouvez consulter les articles 6 et 7 du PLU.

| Définition                                                      | Avant le projet | Après le projet |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Locaux de stockage des déchets (m <sup>2</sup> )                |                 |                 |
| Stationnement des véhicules motorisés (m <sup>2</sup> , places) |                 |                 |
| Locaux stationnement vélo (m <sup>2</sup> , places)             |                 |                 |
| Stationnement vélo hors locaux (m <sup>2</sup> , places)        |                 |                 |
| Aires de livraison (m <sup>2</sup> , places)                    |                 |                 |